

Toujours pas de nouvelle affectation pour le palais de justice

PATRIMOINE

Le fédéral a désigné un bureau d'études qui devrait proposer plusieurs fonctions pour le socle

Finalement, cette nouvelle législation a des avantages. Maintenant, nous pouvons interpeller deux gouvernements différents au sein de la même commission », a plaisanté le député-bourgmestre Bernard Clerfayt (FDF) durant la commission d'aménagement du territoire de la Région bruxelloise. Le député interrogeait le ministre-président bruxellois, Rudi Vervoort (PS), sur l'avenir du palais de justice de la place Poelaert. Et finalement, c'est le député libéral, Vincent De Wolf qui a apporté des réponses à l'ensemble des participants.

« J'ai simplement posé des questions aux personnes que je connaissais, rétorque Vincent De Wolf. Il faut aussi se rappeler que des décisions ont été prises



Les échafaudages du palais de justice pourraient peut-être être recouverts d'une bâche à son effigie. © DOMINIQUE DUCHESNES

par le gouvernement fédéral en 2013, avec d'autres équilibres politiques. Il ne s'agit donc pas d'un désintérêt du fédéral pour Bruxelles. Il est cependant vrai qu'on ne sait toujours pas la future fonction du socle du Palais mais cela ne devrait pas être un centre commercial. »

Pourtant, la dernière réunion sur l'avenir du Palais de Justice entre le fédéral et Bruxelles date de juin 2014. Depuis, plus rien. « Nous savons qu'un bureau d'études a été désigné pour réfléchir à l'utilisation du socle du Palais, a précisé Rudi Vervoort. Nous devrions le rencontrer en février mais nous restons sur notre idée que le Palais doit garder sa fonction première. Nous sentons aussi que le rapport entre nous et le fédéral a changé. Il se désinté-

resse de certains bâtiments mais jusqu'à preuve du contraire, c'est la Région qui détiendra le permis. Ils ne pourront pas nous évincer. »

Le palais de justice a déjà été vidé en partie des activités liées à la justice mais il reste des problèmes de salubrité, d'hygiène ou encore de sécurité pour le personnel qui y travaille. La Région a ainsi délivré plusieurs permis d'urbanisme pour des petits travaux qui devraient améliorer la sécurité. « Les portes extérieures seront bientôt remplacées, a confirmé Rudi Vervoort. Le fédéral pourrait totalement mettre aux normes le palais mais tout est une question de volonté politique et de budget. »

Forcément, comme certains services ont dû quitter l'édifice de Poelaert, le fédéral est à la re-

cherche de nouveaux bâtiments. « Selon mes informations, il pourrait exproprié l'ancien immeuble de Viaqua ou un site de la rue Ernest Allard, complète Vincent De Wolf. La solution ne devrait pas tarder. »

Autre aspect problématique du dossier : l'échafaudage. Avec le temps, les pierres se reposent sur lui. Il ne peut donc pas être retiré si simplement. « Nous avions proposé la mise en place d'une bâche qui représenterait le palais de justice afin de cacher l'échafaudage. Un autre bureau d'études a été sélectionné pour vérifier la faisabilité d'une telle opération, conclut le député libéral. Par contre, je ne sais pas quand ces rapports doivent être rendus. »

VANESSA LHUILLIER

Soit 12.02.15